

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

ACCEPTER

LES CIRCUITS COURTS, COMMENT ÇA MARCHE ? AVEC LE RÉSEAU DES CTRC

Date de publication : 14/10/2019 - Commerce/services

Aujourd'hui, pour faire des économies et préserver la planète et les revenus des producteurs, il faut penser aux "circuits courts".

On parle de "**circuit court**", lorsqu'un exploitant agricole vend sa production à ses clients **directement**, ou par le biais **d'un seul et unique intermédiaire**, comme un artisan ou un distributeur.

Les "**circuits courts**" regroupent plusieurs formes de vente et concernent les fruits et légumes, mais aussi la viande, le vin, le miel, les conserves, le pain, etc.

Attention : le concept de "**circuit court**" ne prévoit pas de notion de proximité physique ! En effet, des oranges produites dans un autre pays peuvent très bien être vendues en circuit court. Il suffit qu'il n'y ait qu'un intermédiaire.

Soyez donc attentifs à l'origine des produits. Au marché par exemple, préférez des producteurs locaux. Pour les identifier, vérifiez si les produits sont de saison et ne présentent pas une trop grande diversité.

Vous pouvez également adhérer à une **AMAP**, une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Le principe ? Un groupe de consommateurs s'associent et payent à l'avance un producteur local pour qu'il leur fournisse chaque semaine un panier d'aliments frais et de saison. Le juste prix et même les méthodes de culture sont discutées de façon équitable entre les partenaires.

Pensez aussi aux groupements d'achats. Il s'agit de groupe de personnes qui se constituent dans le but d'acheter en commun à des producteurs et/ou des intermédiaires, des produits locaux et/ou issus de l'agriculture éthique, paysanne ou naturelle !

Enfin, découvrez les drives fermiers ou magasins de producteurs.

Originaux et novateurs, ils permettent de passer commande en ligne et de récupérer ses produits directement à la ferme ou près d'un intermédiaire comme des magasins-écoles.

En résumé pour privilégier les circuits courts :

- adhérez à une AMAP,
- pensez aux groupements d'achats,
- découvrez le drive fermier.

Vidéo réalisée avec la participation de Familles Rurales, Fédération du Doubs du Centre Technique Régional de la Consommation Bourgogne Franche Comté.

URL source: <https://inc-conso.fr/content/les-circuits-courts-comment-ca-marche-avec-le-reseau-des-ctrc>